Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP SELIG AIR AID 20N16 12CT

Numéro de la matière : 00000000000940201

## Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

| Numéros d'appel d'urgence                       |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| Pour toute information sur la : fiche technique | Services de conformité - 877-428-9937                          |  |  |  |
| Pour toute urgence médicale :                   | Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés |  |  |  |
| B 4 4 117                                       | OUENTREO COO 104 COOC T  |  |  |  |

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

| Aspect  | Aérosol contenant un gaz liquéfié |  |  |
|---------|-----------------------------------|--|--|
| Couleur | rouge                             |  |  |
| Odeur   | de solvant                        |  |  |

: Catégorie 3 (Système nerveux central)

### Classification SGH

Aérosols inflammables : Catégorie 1
Gaz sous pression : Gaz liquéfié
Irritation cutanée : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité spécifique pour

exposition unique

certains organes cibles -

## Éléments d'étiquetage SGH

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger







Flamme

Bouteille à gaz

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet

de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même

après usage.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

## Composants dangereux

| Nom Chimique                               | NoCAS      | Concentration [%] |
|--|------------|-------------------|
| alcool éthylique                           | 64-17-5    | >= 30 - < 60      |
| solvant naphta aliphatique léger (pétrole) | 64742-89-8 | >= 30 - < 60      |
| huile minérale blanche (pétrole)           | 8042-47-5  | >= 10 - < 30      |
| propane                                    | 74-98-6    | >= 5 - < 10       |
| butane                                     | 106-97-8   | >= 1 - < 5        |
| propane-2-ol                               | 67-63-0    | >= 1 - < 5        |

### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris

sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou

vertiges.

Provoque une irritation cutanée.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons

doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection

particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Conditions de stockage sures

: ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des

objets chauffés au rouge. Défense de fumer.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des

alcalis.

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants                       | NoCAS     | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base      |
|----------------------------------|-----------|------------------------------------|---|-----------|
| alcool éthylique                 | 64-17-5   | TWA 1,000 ppm CA A<br>1,880 mg/m3  |   | CA AB OEL |
|                                  |           | STEL                               | 1,000 ppm   | CA BC OEL |
|                                  |           | VEMP                               | 1,000 ppm<br>1,880 mg/m3                          | CA QC OEL |
|                                  |           | TWA                                | 1,000 ppm   | ACGIH     |
|                                  |           | STEL                               | 1,000 ppm   | ACGIH     |
| huile minérale blanche (pétrole) | 8042-47-5 | TWA<br>(Brouillard)                | 5 mg/m3   | CA AB OEL |
|                                  |           | STEL<br>(Brouillard)               | 10 mg/m3  | CA AB OEL |
|                                  |           | VEMP<br>(Brouillard)               | 5 mg/m3   | CA QC OEL |

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

|              |          | VECD<br>(Brouillard)           | 10 mg/m3                 | CA QC OEL |
|--------------|----------|--------------------------------|--------------------------|-----------|
|              |          | TWA<br>(Fraction<br>inhalable) | 5 mg/m3                  | ACGIH     |
| propane      | 74-98-6  | TWA                            | 1,000 ppm                | CA AB OEL |
|              |          | TWA                            | 1,000 ppm                | CA BC OEL |
|              |          | VEMP                           | 1,000 ppm<br>1,800 mg/m3 | CA QC OEL |
|              |          | LMPT                           | 1,000 ppm                | CA ON OEL |
| butane       | 106-97-8 | TWA                            | 1,000 ppm                | CA AB OEL |
|              |          | TWA                            | 600 ppm                  | CA BC OEL |
|              |          | STEL                           | 750 ppm                  | CA BC OEL |
|              |          | VEMP                           | 800 ppm<br>1,900 mg/m3   | CA QC OEL |
|              |          | STEL                           | 1,000 ppm                | ACGIH     |
| propane-2-ol | 67-63-0  | TWA                            | 200 ppm<br>492 mg/m3     | CA AB OEL |
|              |          | STEL                           | 400 ppm<br>984 mg/m3     | CA AB OEL |
|              |          | TWA                            | 200 ppm                  | CA BC OEL |
|              |          | STEL                           | 400 ppm                  | CA BC OEL |
|              |          | VEMP                           | 400 ppm<br>983 mg/m3     | CA QC OEL |
|              |          | VECD                           | 500 ppm<br>1,230 mg/m3   | CA QC OEL |
|              |          | TWA                            | 200 ppm                  | ACGIH     |
|              |          | STEL                           | 400 ppm                  | ACGIH     |

## Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

| Composants  | NoCAS   | Paramètres de contrôle | Échantillo<br>n | Heure<br>d'échanti                           | Concentrati on | Base         |
|-------------|---------|------------------------|-----------------|--|----------------|--------------|
|             |         |                        | biologique      | llonnage                                     | admissible     |              |
| PROPAN-2-OL | 67-63-0 | Acétone                | Urine           | End of<br>shift at<br>end of<br>workwee<br>k | 40 mg/l        | ACGIH<br>BEI |

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

postes de travail.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz liquéfié

Couleur : rouge
Odeur : de solvant

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

: Non applicable

Point d'ébullition : > 37.7 °C

Point d'éclair

non déterminé

Taux d'évaporation : > 1

Acétate de n-butyle = 1,0

Inflammabilité (solide, gaz,

liquide)

: Aérosol extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 0.776 g/cm3

Masse volumique apparente

Solubilité(s)

: Donnée non disponible

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: non déterminé

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

## **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

## **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou

vertiges.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

alcool éthylique:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 7,060 mg/kg

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 Rat: 124.7 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 4,396 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

## Information supplémentaire

### **Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de dessécher la peau.

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

## Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

Coefficient de partage: n-

: Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau Composants: alcool éthylique :

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Remarques: Donnée non disponible

butane: Coefficient de partage: n- : Pow: 2.89

octanol/eau propane-2-ol:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0.05

octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

## WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger



Bouteille à gaz



Flamme

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger:

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

| Version:           | 2.1        |
|--------------------|------------|
| Date de révision:  | 10/01/2023 |
| Date d'impression: | 04/27/2025 |

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025